







Bertrand SERPPrésident de
Toulouse Métropole Emploi

Depuis maintenant trois ans, j'assure la présidence de Toulouse Métropole Emploi et c'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport d'activité 2017. Il témoigne de la qualité et de la richesse des actions menées par l'équipe de TME que je tiens à remercier et à laquelle je renouvelle toute ma confiance pour son implication et son professionnalisme.

Comme en 2016, l'activité de TME s'est articulée cette année 2017 autour de deux axes de travail : l'accompagnement des mutations économiques par la mise en œuvre d'une démarche de GPECT dans les filières du numérique et des Services à la Personne, et le développement de l'emploi local par la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics et privés.

Au-delà du succès qu'a connu l'évènement le « Numérique Prend ses Quartiers » organisé dans deux quartiers de la politique de la ville, l'année 2017 a également été marquée par le travail engagé aux côtés de la Direccte Haute Garonne, pour mener une étude de faisabilité sur la création d'un GEIQ dans les métiers du Numérique. Gageons que l'année 2018 puisse être l'année de la concrétisation de ce projet innovant pour la filière du numérique, et prometteur en matière d'accès à l'emploi de publics fragilisés sur le marché du travail. Quant aux travaux menés dans la filière des Services à la Personne, ils ont été denses et diversifiés, avec notamment la conception d'outils pour promouvoir la filière, pour favoriser l'accès à l'emploi et qui sont par ailleurs le fruit de collaborations exemplaires avec les acteurs économiques.

Enfin, l'expérience de TME dans la mise en œuvre des clauses sociales, nous livre quelques chiffres qui illustrent du dynamisme et de la réussite de cet outil en matière de développement de l'emploi : en 2017, ce sont 57 donneurs publics et privés qui nous ont fait confiance et qui ont permis la réalisation de 700 460 heures d'insertion réalisées par 1 194 personnes dont 38% d'entre eux résident dans un quartier de la géographie prioritaire. Pour cette année 2017 nous avons mené à bien notre mission expérimentale pour la mise en œuvre des clauses sociales au niveau régional pour les marchés de l'Etat.

Je souhaite adresser mes remerciements à tous nos partenaires, qui contribuent par leurs engagements sans faille à la réussite de nos actions. Encore cette année, par sa fonction d'ensemblier, TME apporte une véritable plus-value dans les actions qu'elle conduit à l'interface des acteurs économiques, de l'emploi de l'insertion et de la formation.

Alors que pour l'année 2017 l'engagement de nos partenaires financiers a permis d'assurer la mise en œuvre de notre plan d'actions, notre stratégie pour 2018, compte tenu de la baisse de près de la moitié de la dotation de l'Etat au titre du financement des maisons de l'Etat, devra être redéfinie. Toutefois nous abordons cette étape avec détermination en recherchant des solutions pour poursuivre nos missions au service du territoire et de ses habitants.

Blap.

Toulouse Métropole Emploi (TME) est la maison de l'emploi métropolitaine, présidée par Bertrand Serp. Elle est un des outils opérationnels de la politique métropolitaine de l'emploi avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

Sa gouvernance associe aux côtés de Toulouse Métropole, la Direccte Occitanie, Pôle Emploi, le Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, et des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Conformément au cahier des charges national des maisons de l'emploi, TME n'a pas vocation à accueillir le public et son activité s'articule autour de deux axes de travail:

- Les actions de Gestion
 Prévisionnelles des Emplois et des
 Compétences Territoriale (GPECT).
- Le développement de l'emploi local, par la mise en œuvre des clauses sociales par TME.

Par son rôle d'ensemblier, TME réunit les acteurs et partenaires de l'emploi, de l'insertion, de la formation ainsi que les acteurs économiques pour mettre en œuvre un programme d'actions en faveur du développement de l'emploi, avec une attention particulière en direction des habitants de la géographie prioritaire.

AXE 1

ACCOMPAGNER LES

MUTATIONS ÉCONOMIQUES

1 // DEMARCHE DE GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES TERRITORIALE LIÉE À LA POLITIQUE DE LA VILLE, FILIÈRES DU NUMÉRIQUE ET DES SERVICES À LA PERSONNE	p.4
> CADRE D'INTERVENTION DE LA DÉMARCHE	p.5
> FOCUS POUR CHAQUE FILIÈRE	p.16
2 // DÉMARCHE EMPLOI	p.16
3 // PERSPECTIVE POUR 2018	p.17
AXE 2	

CONTRIBUER AU

DÉVELOPPEMENT

DE L'EMPLOI LOCAL:

LES CLAUSES SOCIALES

1 // LA CELLULE CLAUSES SOCIALE	p.19
2 // LES CLAUSES SOCIALES EN CHIFFRES	p.20
3 // L'EXPÉRIMENTATION RÉGIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS DE L'ÉTAT	p.25
4 // LES ACTIONS PARTENARIALES	p.28
5 // PERSPECTIVES POUR 2018	p.33

GLOSSAIRE



ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

1 // DÉMARCHE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES TERRITORIALE LIÉE À LA POLITIQUE DE LA VILLE, FILIÈRES DU NUMÉRIQUE ET DES SERVICES À LA PERSONNE

2 // DÉMARCHE EMPLOI

1 // DÉMARCHE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES TERRITORIALE LIÉE À LA POLITIQUE DE LA VILLE, FILIÈRES DU NUMÉRIQUE ET DES SERVICES À LA PERSONNE (SAP)

> CADRE D'INTERVENTION DE LA DÉMARCHE

La démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territorialisée a été initiée en 2015, dans le cadre du mandat confié par le comité de pilotage du contrat de Ville à Toulouse Métropole Emploi.

OBJECTIF STRATÉGIOUE

Améliorer les chances d'accès à l'emploi des habitants par une meilleure anticipation des besoins des entreprises et une meilleure préparation des publics

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Construire une gestion territoriale de l'emploi et des compétences permettant d'anticiper les besoins des entreprises au regard des mutations économiques pour mieux préparer les publics

- · Animation de la démarche par TME
- Mise en œuvre du plan d'actions par l'ensemble des partenaires

PROGRAMME D'ACTIONS

- Cibler en particulier deux secteurs expérimentaux (SAP et numérique) et organiser le plan d'actions sur cette base
- Élaborer un diagnostic partagé des besoins des entreprises du territoire dans les deux secteurs visés
- Construire une culture commune autour de la GTEC
- Orienter l'appareil de formation et d'orientation ainsi que les outils d'accompagnement des publics en regard des besoins identifiés et des caractéristiques des publics.
 Construire des parcours d'insertion vers l'emploi durable

> NOTRE MÉTHODOLOGIE DEPUIS 2015

La démarche d'animation territoriale, a pour objet de bâtir un plan d'actions concerté avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion et les acteurs économiques.

2015

- · Préfiguration de la démarche
- · Diagnostics et ingénierie de projets

2016

- Définition des projets (mise en place des instances, organisation, outils de gestion)
- · Démarrage des actions

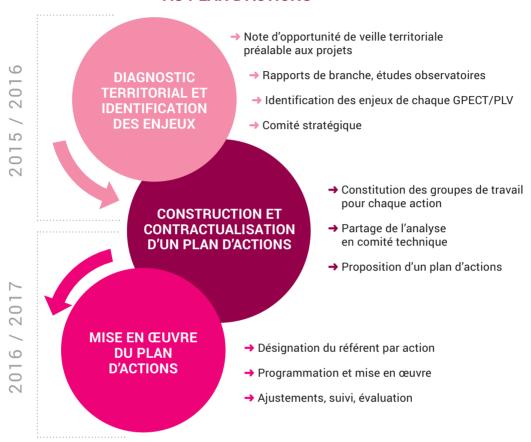
2017

Mise en oeuvre opérationnelle pour chaque filière

- Réalisation du plan d'actions de chaque démarche de GPECT
- Animation, conduite et suivi des actions



> NOTRE DÉMARCHE : DU DIAGNOSTIC AU PLAN D'ACTIONS



➤ LA MISE EN ŒUVRE POUR CHAQUE PAR FILIÈRE

> LES SERVICES À LA PERSONNE (SAP)

Comme en 2016, une instance stratégique et une instance technique ont réuni les acteurs économiques, institutionnels et ceux de l'accompagnement des publics vers l'emploi.

Dans sa fonction d'animation opérationnelle, le comité technique s'est réuni trois fois en 2017, avec la participation de la CCI de Toulouse, du conseil départemental de la Haute Garonne, de l'unité départementale de la DIRECCTE 31, de la FEDESAP, des missions locales, de la Plateforme Emploi Entreprises, du Point Rencontre Chômeurs et Précaires de Colomiers, de Pôle Emploi, du PLIE, de la Région Occitanie et du bureau territorial, de Toulouse Métropole et les Villes de Blagnac, Colomiers et Cugnaux.

La mise en œuvre du plan d'actions s'est opérée dans le cadre de groupes de travail dédiés, constitués à partir des expertises des acteurs impliqués dans la démarche. En continu, TME organise et anime les différents groupes projets.

Les données de diagnostic GPECT : les écarts entre offre et demande d'emploi

Le plan d'actions proposé par les acteurs territoriaux et validé en 2016 par le comité stratégique est déployé, amendé et réalisé en 2017.

Le programme retenu, en réponse aux objectifs partagés, vise pour l'essentiel l'outillage des acteurs de l'insertion et celui des acteurs économiques.

La déclinaison en direction des demandeurs d'emploi se met en œuvre par les acteurs de l'accompagnement des publics, en particulier pour le secteur des services à la personne.

ANTICIPER
LES BESOINS RH
DES ENTREPRISES
ET ACTUALISER
LE DIAGNOSTIC

Dans le prolongement de l'étude menée en direction des entreprises en 2016, l'enquête 2017 des Besoins en Main d'œuvre (BMO - Pôle Emploi) place à nouveau le secteur des SAP comme l'un des plus dynamiques en terme de recrutement : pour les métiers 'Aides à domicile et aides ménagères', ce sont 1 368 projets de recrutement en Haute Garonne dont 1 215 (soit 89 % des offres) pour le bassin toulousain.

Points principaux des besoins exprimés par les entreprises

- Sécuriser les recrutements
- Des candidats formés ou expérimentés
- Disposant, assez largement, d'un moyen de locomotion
- Connaissant le secteur d'activité et ses spécificités
- Possibilité d'adapter la formation initiale aux pratiques de l'entreprise.

Points principaux des besoins des publics exprimés par les acteurs du SPE

- · Sécuriser l'orientation
- Peu de candidats formés et difficulté à réaliser des stages dans l'aide à domicile
- Difficulté à orienter sur ces métiers, souvent envisagés par défaut
- Peu de candidats détiennent un moyen de locomotion
- Des candidats ayant des appétences mais maîtrisant mal les savoirs de base.



Les actions réalisées

Promouvoir la filière d'activité : Au regard des écarts entre l'offre et la demande d'emploi, le secteur d'activité peine pour attirer et réaliser leurs recrutements. Un axe de travail sur l'attractivité est retenu pour mettre en valeur l'image et les métiers de la filière SAP.

CONCEPTION
ET DIFFUSION D'UNE
VIDÉO
'LES HÉROS DU QUOTIDIEN'

Réalisation : Développement d'un outil vidéo visant à mettre en lumière l'image et les valeurs des métiers de la filière SAP : Les héros du quotidien

- Conception des objectifs et des messages de la vidéo, définition d'un processus d'accroche et d'information pour les demandeurs d'emploi.
- Diffusion de la vidéo sur les plateformes internet, transmission aux acteurs recevant le public, relais aux entreprises et fédérations professionnelles.
- Première diffusion lors du zoom métier SAP à Colomiers le 13/06/2017
- Présentation de la vidéo à l'ensemble des directions d'agences Pôle Emploi Haute Garonne (le 16/06)
- Présentation de la vidéo en réunion sectorielle 'Matinale SAP' à la CCI T le 29/06/2017 : 52 entreprises présentes

Les héros du quotidien...



www.youtube.com/watch?v=I73PGQnvD54

Les membres contributeurs du groupe de travail : TME, Pôle Emploi, Mission Locale de Toulouse, CCI Toulouse, FEDESAP, DIRECCTE, entreprises, Cap Emploi 31, PLIE. Réalisation par Boudu Prod

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D'ACTION DE COMMUNICATION SUR LA FILIÈRE D'ACTIVITÉ **Réalisation :** Conception et animation de conférences sectorielles « Le secteur des services à la personne recrute : pourquoi pas moi ? »

- · Carrefour pour l'emploi : 30 participants
- Rencontres Emploi de Cugnaux : 25 participants Avec la participation de :

Pôle Emploi, FESP, FédéSAP, bureau territorial Région Occitanie, Kangourou Kids, Ville de Cugnaux et Toulouse Métropole. **Favoriser l'accès à l'emploi :** Permettre le maillage entre les entreprises et les acteurs du service public de l'emploi à travers toutes les possibilités visant à favoriser le recrutement des publics QPV.

CONCEPTION
D'UN OUTIL COMPILANT
L'ENSEMBLE DES
DISPOSITIFS D'AIDE À
LA LEVÉE DES FREINS
RELATIFS AUX PRIORITÉS
DE LA DEMANDE D'EMPLOI

Réalisation : Favoriser les orientations de publics QPV vers les dispositifs de levée des freins identifiés par les acteurs du SPE et les entreprises : un outil synthétique recense les 65 dispositifs disponibles sur le territoire.

À partir des attentes formulées par le comité technique, la réalisation de cet outil a été enrichie des suggestions des conseillers en insertion rencontrés pour le tester.

Diffusion du tableau auprès des acteurs du SPE, diffusion dans les structures.

Présentation et remise de l'outil aux acteurs du partenariat de TME sur des projets connexes, pour la mise en commun des moyens au service de l'emploi sur le territoire :

Régie de Quartier Desbals Services, CAF, DAT du Mirail, acteurs du 'petit-déjeuner partenaires' de la PEE, ...

L'ensemble des actions pour levée des freins

Recensement des actions pour la levée des freins										
						Formation	Fre	ins périphériqu	ıes	Suivi
Intitulé des actions	Descriptif	Acteurs	Interlocuteur à contacter		Territoire d'intervention	Alpha, illetrisme, apprentissage du français	Savoir-être et appropriation des codes de l'entreprise	Garde d'enfant	Favoriser la mobilité	dans l'emploi

PRODUCTION
ET DIFFUSION
D'UNE PLAQUETTE
D'INFORMATION 'GUIDE
D'ACCUEIL DU STAGIAIRE',
À DESTINATION DES
ENTREPRISES ET DES
CHARGÉS DE RELATION
ENTREPRISES.

Réalisation : Favoriser les possibilités d'immersion en entreprise et promouvoir les dispositifs d'accès à l'emploi avec un outil synthétique.

- · Diffusion auprès des acteurs du SPE
- Présentation et remise de l'outil aux dirigeants d'entreprise (52 entreprises sensibilisées en direct)
- · Relais sur le site internet de TME
- Relais par voie des fédérations professionnelles du secteur, FEDESAP et FESP

Les membres contributeurs du groupe de travail : TME, DIRECCTE UD 31, Pôle Emploi



CONTRIBUTION
AUX JOURNÉES
DE RECRUTEMENT
ORGANISÉES EN FAVEUR
DES HABITANTS DES OPV

Réalisation : Mobiliser les entreprises de SAP pour participer aux actions de recrutement organisées en QPV : 9 entreprises lors des 4 journées emploi QPV

- · Gala de l'emploi, pilotage ACT
- · 31100 % Réussite, pilotage Pôle Emploi
- · 4ème Rencontre Pour l'Emploi, pilotage PEE
- Rencontres Emploi de Cugnaux, pilotage service emploi de Cugnaux



La démarche de GPECT, la parole donnée aux partenaires : la Mission Locale Toulouse



Dans le cadre de la GPECT, nous avons engagé un partenariat avec la FEDESAP, qui a mobilisé ses entreprises adhérentes pour participer à des job-dating organisés par la Mission Locale de Toulouse. L'objectif est double : d'une part, proposer des temps d'information sur les métiers des Services à la Personne de manière récurrente en direction de nos publics ; d'autre part, permettre une mise en relation directe et privilégiée des jeunes de la MLT avec les dirigeants d'entreprise en phase de recrutement. En 2017, 9 entreprises ont participé aux 12 job-dating organisés, mobilisant près de 100 jeunes!

Camille Hervé,

Chargée des relations entreprises sur l'expertise Services à la personne

Promouvoir la formation professionnelle : Favoriser l'accès à l'offre de formation liée aux métiers des services à la personne pour accompagner l'évolution des compétences et sécuriser les parcours des demandeurs d'emploi.

RECENSEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION SECTORIELLE À DESTINATION DES CONSEILLER EN INSERTION **Réalisation**: Favoriser l'orientation vers la formation professionnelle en proposant un outil de synthèse aux acteurs de l'insertion répertoriant l'offre de formation sectorielle accessible pour le public demandeur d'emploi sur les différents dispositifs.

Recensement de l'offre de formation proposée par 3 acteurs : conseil régional, Pôle Emploi, OPCA

Diffusion aux acteurs du SPE, et aux acteurs de la GPECT pour utilisation de l'outil par les conseillers qui accompagnent le public QPV







La formation continue dans le secteur des services à la personne

Les formations des services à la personne sont inscrites dans une démarche de parcours qui inclut, pour les personnes qui en ressentent le besoin, également des prestations d'orientation et de remise à niveau pour l'accès aux savoirs de base (cf. fichier sur le recensement des levées de freins pour l'accès à l'emploi).

Pour rappel, les prescripteurs des formations sont : Pôle emploi, la Mission Locale Haute-Garonne et le Cap Emploi Pour plus d'information, voici le lien du Carif-OREF : http://www.mpfm.fr/

| Intitulé de la formation | Métier(s)s H/F | Financeur | Pré-requis | Modalités d'entrée | Certification de formation | Certification | Nomb

Les membres contributeurs du groupe de travail : TME, Pôle Emploi, Région Occitanie (Bureau Territorial), Service Emploi -Ville de Cugnaux

RAPPROCHEMENT EN L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EMPLOI **Réalisation**: Mise en place avec Pôle Emploi, l'IRFA SUD, l'Agefos PME et 6 entreprises d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle pour permettre à des publics d'acquérir ou perfectionner les bons gestes pour intégrer une entreprise des SAP.

> LE NUMÉRIQUE

Comme en 2016, une instance stratégique et une instance technique ont réuni les acteurs économiques, institutionnels et ceux de l'accompagnement des publics vers l'emploi.

Dans sa fonction d'animation opérationnelle, de mise en œuvre et de suivi du plan d'action, le comité technique s'est réuni trois fois en 2017, avec la participation de :

Cap Emploi 31, Conseil Régional, Bureau Territorial, Digital Place, DIRECCTE UD 31 et UR, ER2C, FAFIEC, MEDEF 31, les deux missions locales du territoire, Plateforme Emploi Entreprises, PLIE, Pôle Emploi, PREFECTURE, SYNTEC Numérique, Toulouse Métropole, Ville Blagnac, Ville Colomiers, Ville Cugnaux

La mise en œuvre du plan d'actions s'est opérée dans le cadre de groupes de travail dédiés, constitués à partir des expertises des acteurs impliqués dans la démarche. En continu, TME organise et anime les différents groupes projets.

Les données de diagnostic : des enjeux distincts

Développer les compétences

- Un secteur d'activité en croissance, porteur d'emplois, nécessitant des qualifications supérieures.
- Pénétration du numérique dans les activités traditionnelles: digitalisation des pratiques professionnelles, technologies adaptées aux métiers.
- Dématérialisation des services: l'impact du numérique dans le champ de l'accès à l'emploi.

Sécuriser l'orientation

- Identifier les initiatives territoriales au bénéfice des résidents des QPV sur les sujets numériques.
- Informer les acteurs de l'emploi sur cette filière d'activité pour promouvoir, orienter et accompagner les publics vers le numérique
- S'assurer de parcours d'insertion durables (offre de formation numérique territoriale, alternance) accessibles au public cible.



Les actions réalisées

La démarche de GPECT Numérique, inscrite dans la durée, a permis de construire, avec les acteurs du territoire, des réponses adaptées, dans la proximité et dans la durée, pour développer l'emploi.

Le plan d'actions validé et initié en 2016 par les acteurs territoriaux est déployé, alimenté et réalisé en 2017.

Information et contribution à la ressource territoriale : Mettre à disposition les informations utiles aux acteurs de l'accompagnement des publics

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE COMMUNICATION AUTOUR DU NUMÉRIQUE Conception et animation d'une conférence sectorielle déclinée lors du Carrefour pour l'emploi

« Réseaux Sociaux et Recherche d'Emploi : comment faire ? » 50 participants

avec la participation de l'Agence 636 et de Toulouse Métropole

Conception et animation d'un atelier « Le numérique : un enjeu d'innovation sociale au service des quartiers ? » Assises métropolitaines de la Politique de la Ville, 19/12/2017

70 participants

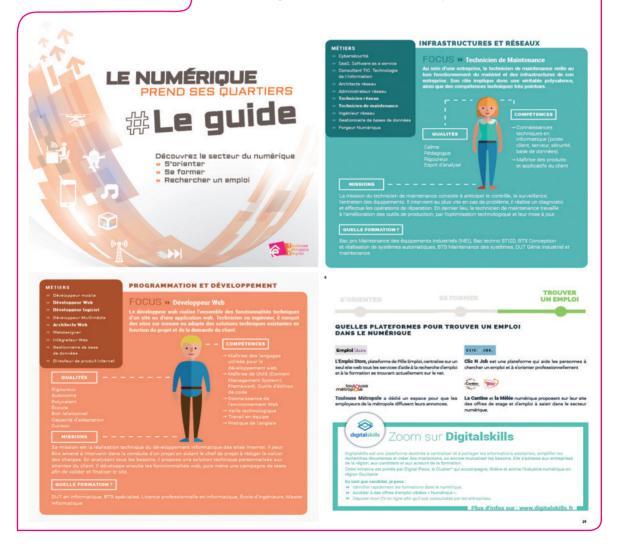


avec la participation de la Préfecture de la Haute Garonne, de Toulouse Métropole, de Combustible, de Co-Savoirs, et de l'Université Jean Jaurès.

PRODUCTION ET DIFFUSION D'UN GUIDE D'INFORMATION SUR LE SECTEUR NUMÉRIQUE

Réalisation: Proposer une ressource synthétique présentant la filière d'activité, un focus sur plusieurs métiers, pour faciliter l'orientation, l'accès à l'emploi, à l'entreprenariat et les acteurs territoriaux

- Guide réalisé par TME, avec le soutien d'acteurs de la filière pour des témoignages ou des avis techniques (Simplon, Occitech, Ludilabel, Conseil Régional Occitanie, Imaginations Fertiles, Commit 42).
- Édition et remise du guide aux participants de la deuxième édition du Numérique prend ses quartiers (300 guides distribués), ainsi qu'aux 37 communes de la métropole.
- À la demande d'acteurs de l'emploi, remise d'une cinquantaine de guides (MLT, Ville de Colomiers, PLIE, FACE GT)
- Diffusion en ligne sur le site de TME : www.emploi-tme.fr





Promouvoir les métiers et la filière: Développer des actions pour favoriser l'attractivité des métiers numériques en direction des publics

LE NUMÉRIQUE PREND SES QUARTIERS Événement de promotion des technologies et applications numériques, mené dans un équipement d'un quartier prioritaire, visant à :

- Présenter les potentialités du numérique par des démonstrations, de l'initiation pratique, des témoignages de parcours professionnels exemplaires.
- Mobiliser les publics des territoires prioritaires sur la découverte et l'utilisation des technologies
- Susciter des projets professionnels, repérer des potentiels et orienter vers les dispositifs de formation
- · Promouvoir les métiers et les formations du territoire

1^{ÈRE} ÉDITION





INDICE DE SATISFACTION :

87.5%

Groupe de travail dédié :

Digital Place, DIRECCTE UD 31, La Mêlée, JobIRL, Pôle Emploi, Mission Locale de Toulouse, PEE, PLIE, SYNTEC Numérique, Toulouse Métropole, TME (Animation, suivi, reporting)

DATES

22 mars 2017 de 13 h à 17 h

LIEU Atelier B (la Reynerie)

TROIS ESPACES THÉMATIQUES

Démonstration: 8 exposants

Initiation (ateliers):

6 structures mobilisant 13 professionnels, et assurant 14 ateliers

Information: Emploi et formation

- · 6 structures mobilisées pour l'information
- 7 entreprises venues apporter leur témoignage

250 PARTICIPANTS ACCUEILLIS AU COURS

• 4 mini-conférences animées par 9 intervenants de la GPECT.

DE L'ÉVÈNEMENT : DEMANDEURS D'EMPLOI, SCOLAIRES, CENTRES DE LOISIRS Aux 11 ateliers d'initiation autour de 4 thématiques Aux 4 mini-conférences PARTICIPANTS Pour les 7 témoignages de professionnels

LES ACTEURS DE LA JOURNÉE :

- · 20 stands
- 10 entreprises présentes
- 5 Organismes de formation
- 12 Acteurs de l'emploi et de l'orientation

VERBATIM



Partenaire:

Susciter la curiosité pour le numérique dans tous ses états dans les QPV dès le plus jeune âge : le pari est réussi!

Public:

suggestions Préparer une liste de contacts et d'adresses : liens

Proposer une journée complète pour participer à plus d'ateliers. C'était super! Merci

2^{ÈME} ÉDITION

Événement proposé sur la journée, séquencé en une matinée dédiée aux collégiens et l'après-midi accessible à tous les publics. La manifestation est co-organisée par TME et la Plateforme Emploi Entreprises





SATISFACTION:

Groupe de travail dédié :

Cap Emploi 31, Conseil Régional (Bureau Territorial et DEF), DIRECCTE UD 31, Éducation Nationale, ER2C, FACE Grand Toulouse, JobIRL, La Mêlée numérique, MEDEF 31, Mission Locale De Toulouse, Mission Locale Haute Garonne, Plateforme Emploi Entreprises, PLIE, Pôle Emploi, SIMPLON.CO, Toulouse Métropole, Ville De Colomiers, TME (Animation, suivi, reporting

DATES

21 novembre 2017 9 h à 17 h

LIFU

La Brique Rouge (Empalot)

TROIS ESPACES THÉMATIQUES

Démonstration: 8 exposants

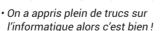
Initiation (ateliers): 9 structures mobilisant 20 professionnels, et assurant 24 ateliers
Information: Emploi – Formation

- · 4 structures mobilisées pour l'information
- 7 entreprises venues apporter leur témoignage
- · 3 mini-conférences thématiques

PRÈS DE 300 PARTICIPANTS ACCUEILLIS: SCOLAIRES, DEMANDEURS D'EMPLOI, PROFESSIONNELS DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION VENUS S'INFORMER, ÉCHANGER ET DÉVELOPPER LEUR RÉSEAU FOCUS:

- 2 classes de collégiens ont été accueillies avec une vidéo présentant le métier de développeur, créée par la Jeune Chambre Économique de Toulouse, puis se sont répartis sur 5 ateliers distincts. Chaque collégien a bénéficié de 2 ateliers successifs
- 128 demandeurs d'emploi orientés par les partenaires ont participé à des ateliers de programmation informatique, de conception et fabrication 3D, de publication assistée par ordinateur et de serious game.

LE POINT DE VUE DES ÉLÈVES



- On a découvert des nouveaux/futurs métiers
- On a appris en jouant
- On peut se projeter dans le futur

LES ACTEURS DE LA JOURNÉE :

- · 21 stands distincts
- · 10 entreprises présentes
- 24 professionnels de l'emploi et de l'orientation en soutien au déroulement de la journée (TME, PEE, Cap Emploi, FACE GT, PIJ, PLIE, , MLT, NQT)

VERBATIM



- Très bien, des ateliers, évènement participatif
- Plus de temps dans les ateliers Passé trop vite, venue par curiosité
- Continuez!

((

- Améliorer la signalétique
- Isoler les conférences (trop bruyant)
- « Merci pour cette initiative qui permet à nos collégiens de connaître de nouveaux métiers et de s'ouvrir au monde professionnel.



Identifier les besoins en compétences numériques : Identifier les écarts entre offre et demande de compétences

GEIQ NUMÉRIQUE

L'objectif de cette action est de vérifier l'opportunité sectorielle et d'étudier la faisabilité de créer un outil d'insertion sur des fonctions numériques.

(GE: Groupement d'Employeurs, ou GEIQ: Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)

1^{ER} SEMESTRE 2017

Réalisation:

- · Validation des orientations de l'étude de faisabilité
- · Rédaction du cahier des charges
- · Lancement de l'appel à candidature
- · Constitution du comité de pilotage



2ND SEMESTRE 2017

Réalisation:

- Démarrage de l'étude de faisabilité d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification dans les métiers du numérique
- Durée de l'étude : Du 1er juillet 2017 au 31 Janvier 2018
 - Tour d'horizon des connaissances actuelles des besoins en emploi et en compétences, et des ressources locales existantes

Massion Faffiec = Geio

- La mobilisation des entreprises : identifier les métiers cibles et l'adhésion à la démarche de GEIQ
- · La formation professionnelle et les pistes de partenariat avec l'OPCA
- · La modélisation économique de l'activité du GEIQ
- Deux comités de pilotage se sont réunis pour suivre et appuyer la conduite de l'étude :
 - Élaboration du questionnaire d'enquête et modalités de diffusion
 - 1 ers retours de participation des entreprises
 - → 251 entreprises ont répondu au questionnaire
 - → 73% des entreprises participantes ont un effectif inférieur à 49 salariés
 - → 37% des entreprises déclarent avoir des projets de recrutement dans l'année à venir

Les conclusions seront livrées et mises en débat lors de la phase de finalisation, en ianvier 2018

2 // DÉMARCHE EMPLOI

Objectif:

Favoriser l'embauche des publics éloignés de l'emploi, notamment ceux des quartiers de la politique de la ville en accompagnant les entreprises dans leurs problématiques de recrutement et de gestion des compétences. Cette démarche est conduite avec les acteurs de l'emploi territoriaux pour proposer aux entreprises une offre de service individualisée au plus près de leurs besoins.

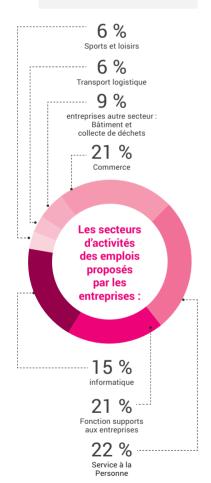
ENTREPRISES CIBLÉES:

Entreprises du Territoire Entreprendre

Entreprises des actions de GPECT conduites par TME

Entreprises du réseau des partenaires Agence d'attractivité TM, Toulouse Métropole...)

Entreprises des Grands Projets Urbains Commerciaux



Réalisation:

Élaboration et soutien à la mise en place du process de recrutement :

- · Analyse des besoins (à court, moyen et long terme)
- · Rédaction des profils de poste
- Information sur l'ensemble des aides et mesures au recrutement mobilisables, les contrats existants, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi, etc.
- · Soutien à la réalisation de dossiers d'aide à l'embauche
- Organisation, le cas échéant, de réunions d'information sur les métiers en direction des demandeurs d'emploi
- Élaboration d'outils d'évaluation des candidatures adaptés aux besoins de l'entreprise

Mobilisation de l'offre de service du réseau d'acteurs (service public de l'emploi, des acteurs des quartiers, des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation) : sourcing, repérage et présélection des candidats, formation, appui à l'ingénierie de recrutement, mobilisation d'aides spécifiques, de mesures et dispositifs préalables à l'emploi, pour améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi et assurer une intégration pérenne du futur salarié

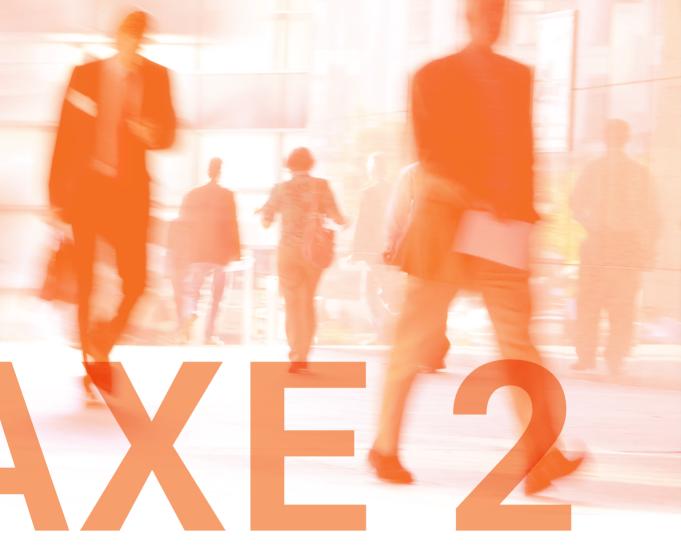
Contribution aux actions de médiation entreprises – publics, organisées par le réseau des acteurs dans les quartiers de la politique de la ville. Amener les entreprises à un meilleur impact sur l'emploi dans les quartiers (lever les représentations, faciliter la rencontre entre les candidats et les recruteurs. Permettre à un large public (mixité d'âges et des situations) d'être préparé et reçu par des employeurs pour de réels entretiens d'embauche et non pour la constitution d'un fichier de CV.

Résultats:

- entreprises accompagnées
- personnes recrutées dont 49 % résidants des quartiers politique de la ville, dont 8 recrutements en CDI
- entreprises mobilisées pour participer aux évènements emploi organisés en faveur des habitants des QPV:
 31 100 % Réussite (Bagatelle Pôle Emploi); Rencontre Pour l'Emploi (Empalot PEE), Gala de l'Emploi (Bellefontaine ACT), Rencontre Emploi de Cugnaux (Ville de Cugnaux)

3 // PERSPECTIVE POUR 2018

Les actions de GPECT dans la filière des SAP ainsi que la démarche emploi ne seront pas reconduites en 2018, compte tenu des restrictions financières. En 2018, les axes de travail de la GPECT concerneront principalement les actions dans le secteur du numérique : poursuite de la mission d'appui à la création du GEIQ Métiers du Numérique, reconduction d'une 3ième édition de l'évènement en faveur des publics des QPV « Le numérique prend ses quartiers » dans les quartiers Nord.



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI LOCAL: LES CLAUSES SOCIALES

- 1 // LA CELLULE CLAUSES SOCIALES
- 2 // LES CLAUSES SOCIALES EN CHIFFRES
- 3 // L'EXPÉRIMENTATION RÉGIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS DE L'ÉTAT
- 4 // LES ACTIONS PARTENARIALES
- 5 // PERSPECTIVES POUR 2018

1 // LA CELLULE CLAUSES SOCIALES

L'objectif des clauses sociales est de favoriser l'accès à l'emploi de publics rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle, en utilisant les modalités de l'ordonnance du 23 Juillet 2015 des marchés publics (articles 38, 38-52, 28 – décret ou équivalents), comme levier pour le développement de l'emploi, notamment en faveur de l'insertion des habitants des quartiers de la géographie prioritaire.

TME, au travers de sa cellule clause sociale, assure une action de promotion, de coordination, d'animation et de mise en œuvre des clauses sociales sur le territoire métropolitain.

En 2017, 57 donneurs d'ordres publics et privés sont partenaires de TME.

Organisation de la cellule clauses sociales

ASSISTANCE AUX MAÎTRES D'OUVRAGE

UN RESPONSABLE DE PROJET : PATRICK BERNARD

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

QUATRE CHARGÉS DE MISSION: HÉLÈNE DENIZON CHARLES HENRI DE RAVIGNAN ANISSA SAIDANI LYDIE BONACOSSI*

SUPPORT ADMINISTRATIF

UNE ASSISTANTE: FRANCOISE POZO

Développer un pôle ressources sur le territoire de Toulouse Métropole Ingénierie marchés publics

- Conseil, analyse et rédaction des clauses auprès des acheteurs publics et privés
- · Diversification des supports et des outils juridiques
- · Animation du partenariat
- Coordination de la cellule clauses sociales

Garantir une assistance tout le long des marchés clausés

- · Aide au choix des modalités de mise en œuvre
- · Soutien sur la durée du marché
- Garant de la réalisation des heures et de l'éligibilité des bénéficiaires
- Interface marchés publics prescripteurs/sourcing/pré-recrutement/ validation des candidatures/suivi des candidats et des salariés
- * À compter du 01/01/18 : Blandine MENARD en charge également du suivi des marchés d'insertion

Suivi administratif

- · Saisie des données -logiciel ABC Clauses
- · Relances des entreprises pour recueil des justificatifs



2 // LES CLAUSES SOCIALES EN CHIFFRES

EN 2017

+26 %

de Donneurs d'ordre (57 donneurs d'ordre partenaires) **-30%**

d'heures d'insertion 1 194

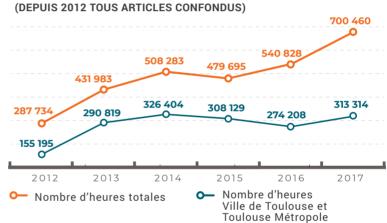
Bénéficiaires 1 354

Contrats de travail

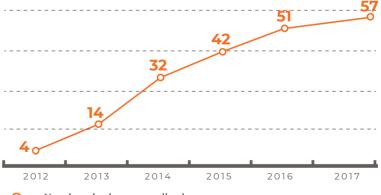
436

équivalents temps plein

➤ ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HEURE D'INSERTION



➤ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DONNEURS D'ORDRE IMPLIQUÉS SUR LE TERRITOIRE



O— Nombre de donneurs d'ordre

45 %

des heures ont été réalisées dans le cadre des opérations de Toulouse Métropole/Ville de Toulouse.

Plus de 22 %

des heures ont été réalisées en lien avec les opérateurs du réseau de transports de l'agglomération (TISSEO/ SMAT).

- 9 autres donneurs d'ordre ont été accompagnés par TME pour étudier la faisabilité de l'introduction d'une clause d'insertion dans leurs marchés à venir.
- MINISTERE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE
- MINISTERE DE L'INTERIEUR
- VILLE DE SAINT ORENS
- VILLE DE COLOMIERS
- COGEDIM
- AMETIS
- BOUYGUES IMMOBILIER
- RTF
- TOULOUSE METROPOLE HABITAT

> LES DONNEURS D'ORDRE

En 2017, 49 donneurs d'ordre publics et privés ont bénéficié de l'assistance de TME pour l'introduction d'une clause d'insertion dans leurs marchés.

40 donneurs d'ordre ont permis la réalisation de 700 460 heures d'insertion.

35 DONNEURS D'ORDRE PUBLICS 673 713 HEURES

ermis la réalisation de 700 460 h	eures d'insertion.
	NB HEURES RÉALISÉE EN 2017
TOULOUSE MÉTROPOLE / VDT	313 314
TISSEO VOYAGEURS	126 896
EUROPOLIA	46 301
OPPIDEA	42 638
TISSEO INGÉNIERIE	29 897
POLE EMPLOI MIDI PYRÉNÉES	14827
UNIVERSITÉ PAUL SABATIER -UT3	13 581
ETAT -SGAR	11 896
CAF 31	8 506
VILLE DE BLAGNAC	7 986
SNCF	7 635
UNIVERSITÉ CAPITOLE-UT1	6 540
ESID -DEFENSE	6 265
UNIVERSITÉ JEAN JAURES	4 884
DIRSO	4 832
RECTORAT-SACIM	3 998
DREAL	3 1 4 4
CNES	1 967
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	1 790
CCAS	1 710
MINISTERE DE LA DEFENSE	1 674
UNIVERSITÉ FÉDÉRALE	1 664
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ	1 515
ISAE - Ministère de la Défense	734
OFII	353
CROUS	297
INP TOULOUSE-ENSAT	77
INSA	3 258
COLOMIERS HABITAT/CROUS	1 644
VILLE DE TOURNEFEUILLE	1 112
DECOSET	1 104
DGAC-DTI	1 091
HÔPITAUX TOULOUSE	421
TISSEO COLLECTIVITÉS	164
	···•

DONT 7 NOUVEAUX DONNEURS D'ORDRE PUBLICS 8 790 HEURES

5 DONNEURS D'ORDRE PRIVÉS 26 746 HEURES

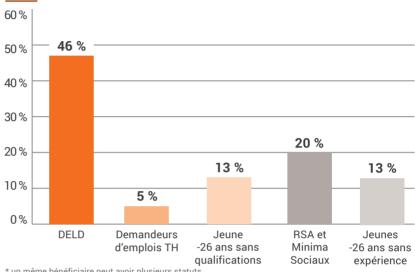
2 NOUVEAUX DONNEURS D'ORDRE PRIVÉS 4 595 HEURES

	NB HEURES RÉALISÉES EN 2017
GREEN CITY IMMOBILIER	12 700,52
KAUFMAN AND BROAD	6 257,52
GOTHAM	3 193,00
ST AGNE PROMOTION	3 984,15
ACCESSITE	611,30



> TYPOLOGIE DES 1 194 BÉNÉFICIAIRES

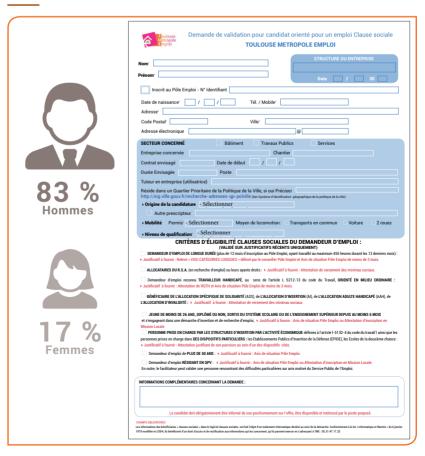
Répartition par statut à l'entrée dans le dispositif*



^{*} un même bénéficiaire peut avoir plusieurs statuts

Répartition par genre

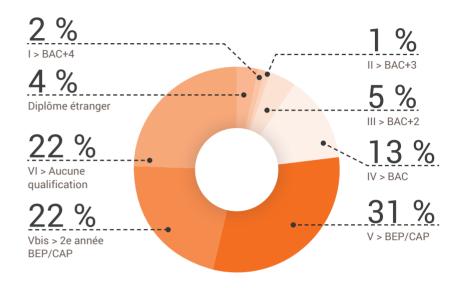
femmes bénéficiaires en 2017 (129 en 2015 et 151 en 2016), notamment grâce à l'augmentation du nombre de marches de



Répartition par niveau de qualification

44 % des bénéficiaires n'ont pas du tout de qualification (idem en 2015).

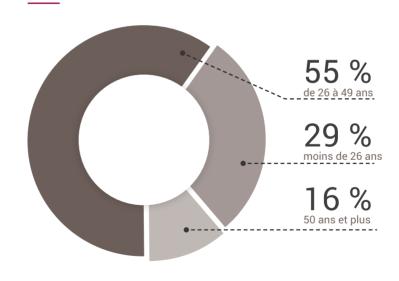
76 %d'entre eux ont un niveau inférieur ou égal au BEP/CAP (contre 76 % en 2015).



Répartition par tranche d'âge

454 bénéficiaires habitent en QPV (53 femmes et 354 hommes).

29 % de jeunes ont moins de 26 ans comme en 2016 (contre 33 % en 2015).



Répartition par domiciliation

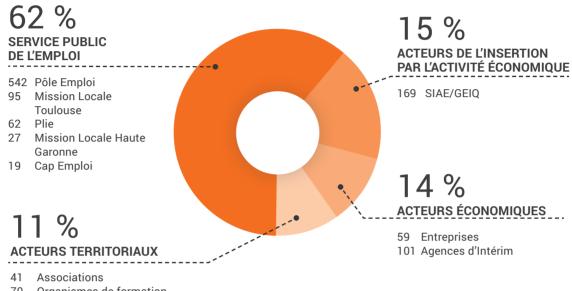
39 % TOULOUSE MÉTROPOLE - HORS QPV

38 % TOULOUSE MÉTROPOLE - QPV

24 % HORS TOULOUSE MÉTROPOLE

Les structures prescriptrices

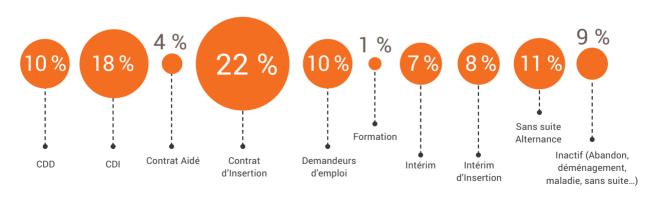
Les 1 075 bénéficiaires des clauses sociales ont été orientés par :



- 70 Organismes de formation
- Services Emploi des Communes

Situation, un an après, des signataires d'un contrat en 2016

Sur les 659 bénéficiaires entrés en 2016, les situations à 12 mois de 353 bénéficiaires (54 % de la cohorte) ont pu être renseignées par les partenaires (opérateurs d'insertion, prescripteurs et entreprises).



Parmi les situations renseignées, 81 % des personnes entrées en 2016 sont toujours en emploi 12 mois après leur démarrage. 19 % des personnes sont demandeurs d'emploi ou inactifs.

3 // LES CLAUSES SOCIALES PAR CADRE JURIDIQUE

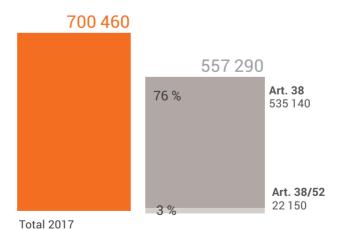
Note de lecture : les éléments présentés ci-après déclinés par type d'article ne se cumulent pas en termes de bénéficiaires et de contrats. En effet, dans le cadre de la globalisation des heures d'insertion et dans l'intérêt des parcours d'insertion, certains bénéficiaires ont pu travailler dans le cadre de plusieurs marchés mobilisant différents articles de **l'ordonnance des marchés publics.**

Pour exemple, un salarié d'une Association Intermédiaire travaille dans le cadre d'un marché d'insertion (article 28 de l'ordonnance) dans le cadre du remplacement des personnels de collecte de Toulouse Métropole puis a travaillé toujours en 2017, dans la continuité de son parcours d'insertion, auprès d'une entreprise de gros œuvre pour le nettoyage des bungalow d'un chantier (article 38 de l'ordonnance) de l'Université Paul Sabatier. Ce bénéficiaire et son contrat apparaissent donc dans le bilan de chaque type de procédure.

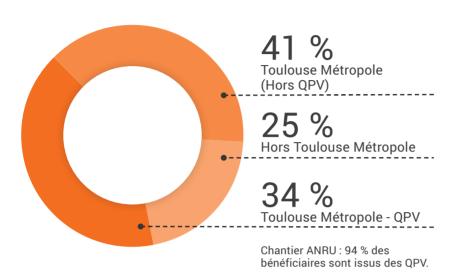
➤ LES ARTICLES 38 ET 38/52 (OU ÉQUIVALENTS)

L'insertion est une condition d'exécution du marché (art.38) ou également un critère de jugement des offres (art.38/52). Une partie des heures de travail est réservée à une démarche d'insertion. Ces marchés concernent tous les opérateurs économiques.

Nombre d'heures (Art. 38 & 38/52)



La répartition des 888 bénéficiaires par domiciliation (Art. 38 & 38/52)

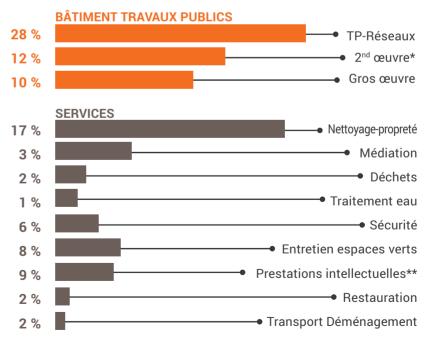




Secteur d'activité (Art. 38 & 38/52)

439MARCHÉS EN 2017:

dont 48 % dans les activités de travaux et 52 % dans les activités de services



^{*} dont maintenance

^{**} maîtrise œuvre-informatique-évènementiel-gestion sportive-traduction-venteaccompagnement professionnel...)

Nature des 1 029 contrats (art. 38 & 38/52)

CONTRATS DE MISE À DISPOSITION		,	CONTRATS EMBAUCHE DIRE	CTE	
Mission d'Intérim d'insertion	214	21 %	CDD	154	15 %
CPRO-GEIQ	99	10 %	CDI	149	14 %
Mission d'Intérim	195	19 %	CDDI	97	9 %
Contrat de mise à disposition (AI)	61	6 %	CPRO	43	4 %
Contrat d'apprentissage-GEIQ	5	<1%	Contrat d'apprentissage	12	1 %
TOTAL	574	56 %	TOTAL	455	44 %

► L'ARTICLE 28

Marchés de services de qualification et d'insertion professionnelle: visent en priorité les structures de l'IAE (entreprises d'insertion (EI), associations intermédiaires (A.I) et ACI). L'objet principal du marché est l'insertion. L'utilisation de l'article 28 du décret de l'ordonnance permet d'insérer socialement et professionnellement des personnes très éloignées de l'emploi.

TME assure depuis 2013, le suivi du volet insertion de ces marchés pour le compte de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse, et assure depuis le 1^{er} janvier 2016 le suivi ceux de la CAF 31.

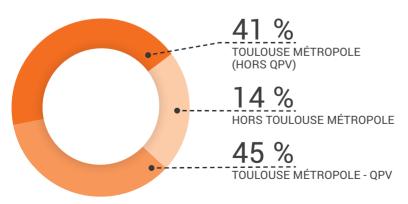
Nombre d'heures (Art. 28)

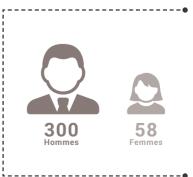
des heures sont assurées par les régies de quartiers (+1 point/2016).

Total 2017 700 460

Art. 28 143 170

La répartition des 358 bénéficiaires par domiciliation (Art. 28)

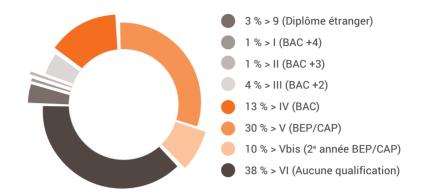




Répartition par niveau de qualification des bénéficiaires (Art. 28)

Les supports des 21 marchés d'insertion en 2017 dont 4 marchés CAF 31

Collecte papier, nettoyage des berges de canaux, portage repas sénior, nettoiement Empalot, collecte sélective déchets, nettoyage bâtiment job, ramassage cartons, nettoyage, collecte textile, collecte déchets, déchets verts encombrants, entretien espaces et bâtiments.



Caractéristiques des 365 contrats (Art. 28)

TYPES DE CONTRATS	NB CONTRATS CONCERNÉS
CDD Insertion	273
CMAD	92

4 // MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DU DISPOSITIF

> SYNTHÈSE DES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

VOLET ASSISTANO AUX MAÎTRES D'O	_	VOLET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES		VOLET ADMINISTRATII	
Nombre de donneurs d'ordre contactés	62	Nombre de partenaires/ prescripteurs	55 structures (SPE, associations de quartier, entreprises d'insertion, organismes de formation, régies de quartiers)	Nombre de fiches de paye/relevés d'heures saisies	4 600
	4 réunions du Club des Donneurs d'Ordre		4 Instances opérationnelles		
Nombre de marchés examinés	804	Nombre de contacts entreprises (saisis sur logiciel ABC CLAUSE)	1 300 (RDV physiques / téléphoniques-mails)	Nombre de nouveaux contrats saisis	860
Nombre de conventions et avenants donneurs d'ordre signés	5	Nombre de permanences et interventions partenariales	2 Informations collectives auprès des Publics 2 interventions action OSEZ de Pôle Emploi	Nombre de nouveaux bénéficiaires saisis	751

62 donneurs d'ordre contactés

dont 9 nouveaux en 2017 engagés dans l'introduction de clauses



1300 contacts entreprises

téléphoniques, rendez-vous physiques, mails

> FONCTION: ASSISTANCE AUX DONNEURS D'ORDRE

// Continuité du travail de promotion de la clause auprès des donneurs d'ordre : nombre croissant, diversité de statuts (EPCI, privés, collectivités, SAE) : 804 marchés examinés, diversification des secteurs d'activité et des procédures (DSP, concessions...). Développement des clauses sociales dans les marchés privés et sensibilisation des promoteurs : 5 donneurs d'ordre engagés.

// Animation du « Club des donneurs d'ordre » avec une séance plénière et deux temps de travail spécifiques en ateliers :

- échange autour des outils des branches professionnelles (BTP/PROPRETE) mobilisés dans le cadre des clauses sociales avec pour objectif de :
 - poursuivre ensemble le travail de promotion de la branche notamment autour du chantier du PEX, dans le cadre du club, il a été également organisé une visite guidée sur site par TISSEO INGÉNIERIE des chantiers des stations Esquirol Fontaine Lestang Mermoz dans le cadre du projet LIGNE A en XXL.
 - travailler avec les fédérations sur les mémoires d'insertion liés à l'article 38-52 en vue d'améliorer la qualité des réponses et de permettre aux entreprises une meilleure appropriation de la démarche,
 - expérimenter la méthode de calcul proposé via le PACT propreté spécifique à ce secteur d'activité soumis à la reprise de personnel.
- présentation du document commun « guichet territorial » et poursuite du travail sur les actions de communication autour d'une identité visuelle commune,

> FONCTION: ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

// Information et accompagnement des entreprises attributaires des marchés (soutenir la GRH, faciliter la mobilisation des mesures emploi), garantir la réalisation des obligations d'insertion.

Quelques exemples:

Une équation quadripartite gagnante dans les clauses sociales où comment Bertrand, 31 ans, éloigné de l'emploi réalise un parcours professionnel d'insertion gagnant. Après 480 heures réalisées en association intermédiaire comme jardinier chez des particuliers puis aide-menuisier en entreprise, il est orienté dans une agence d'intérim d'insertion afin de concrétiser son projet professionnel en entreprise de menuiserie. Cette dernière séduite par son dynamisme, l'embauchera en CDI quelques mois plus tard. Cette sortie positive n'a pu se réaliser qu'à travers une chaîne d'accompagnement autour de ce parcours d'insertion et à un suivi socio-professionnel renforcé, mutualisé et motivé par tous les acteurs professionnels de l'insertion de chez « La Passerelle », « Aidal 31 », « PO Entreprise » et « Toulouse Métropole Emploi ».

De la clause sociale à la GPEC :

Dans le cadre d'une importante opération de construction puis de maintenance d'équipement, l'entreprise XX attributaire s'empare dès la réunion de lancement de marché du sujet de la clause. Après une première présentation du dispositif par TME, des modalités de mise en œuvre, du champ de possibles, des contrats envisageables, des partenaires et prescripteurs sur lesquels prendre appui, une seconde rencontre au sein de l'entreprise permet de découvrir les différents métiers, travailler sur les





>>

besoins en compétences à venir et affiner au regard des spécificités de la clause sociale sur quelle famille de métier, quel type de contrat et quelle temporalité s'engager dans les recrutements.

Ainsi l'entreprise en charge de la maintenance a décidé d'anticiper son recrutement dès le début de la construction pour permettre à un jeune sans qualification d'intégrer l'entreprise en alternance, lui permettant ainsi de monter en compétences et d'acquérir une qualification. L'idée étant de pouvoir à l'issu de son contrat de professionnalisation lui proposer un emploi pérenne afin de travailler sur la maintenance de cette opération une fois le BTS obtenu.

Un travail important a été réalisé avec les prescripteurs pour trouver des candidats répondant aux prérequis mais également avec l'entreprise sur les conditions d'accueil du candidat. L'école et le lieu d'exercice d'activité étant éloignés, cela constituait un frein pour les candidats. Nous avons donc pu en discuter avec l'entreprise qui a convenu dans ce cadre particulier d'accompagner le jeune recruté dans ses démarches pour le logement mais également pour son financement.

Un jeune candidat prescrit par la mission locale a donc débuté son contrat de professionnalisation BTS MAINTENANCE DES SYSTEMES en septembre 2017 pour 2 ans.

Un démarrage bien encadré, un déroulement sans anicroches en entreprise. Néanmoins à la fin du premier trimestre de cours, TME a été alerté par l'entreprise sur les résultats scolaires de ce jeune homme qui sont en dessous des attendus. Nous avons donc contacté son référent mission locale qui a pu faire le point tout à la fois avec ce jeune, l'organisme de formation mais également l'entreprise. Une réunion quadripartite est organisée pour évoquer les différentes solutions envisageables à mettre en place en 2018 pour l'accompagner à la réussite de son BTS.

De la découverte des métiers à l'insertion professionnelle : l'implication des entreprises

« Un candidat, adulte demandeur d'emploi de longue durée résidant dans un quartier politique de la ville, orienté vers le GEIQ BTP 31, sans qualification, et sans projet défini, a dans un premier temps, découvert les métiers des travaux publics dans l'entreprise THOMAS ET DANIZAN. Ce premier essai ne lui a pas permis d'appréhender les métiers des TP dans leur globalité.

Sa conseillère Pôle Emploi lui a proposé de poursuivre la découverte des métiers en suivant une formation pour mieux connaître le métier de canalisateur et ses aspects techniques.

A l'issue de cette formation, il a repris contact avec le GEIQ BTP31, avec un projet professionnel validé. Le Geiq BTP lui a permis de refaire un second essai chez THOMAS ET DANIZAN. L'entreprise a accepté de lui laisser une seconde chance. L'expérience a été concluante ; il a démarré un contrat de professionnalisation qui lui a permis d'obtenir le Titre professionnel de canalisateur.

Ce témoignage met en évidence le travail partenarial et le soutien apporté aux candidats motivés malgré leur méconnaissance des secteurs d'activité grâce à l'expertise du GEIQ et à l'implication des entreprises. »

* Émergence de l'action

L'intérim, une modalité en constante augmentation : depuis 2015 augmentation de 27% des contrats, et de 82% des heures d'insertion

Une typologie des intérimaires dans le respect des critères d'éligibilité, avec cependant des taux perfectibles, par rapport à l'activité globale, en 2016:

- Faible représentation des habitants des QPV : 13% vs 40%
- Faible recrutement des jeunes de – 26 ans par les ETT: 18% vs 30%
- Moindre représentation des publics de niveau
 au BEP-CAP:
 36% vs 45%

Des donneurs d'ordre de plus en plus nombreux à introduire les clauses sociales dans leurs marchés, par conséquent une augmentation des opportunités pour les Entreprises de Travail Temporaire.

> ACTION EN DIRECTION DE L'INTÉRIM

Au second semestre 2017, compte tenu des éléments d'analyse*, conjugués aux perspectives d'accroissement des heures de clauses sociales notamment dans des chantiers d'envergure, TME et l'USH Occitanie ont engagé une démarche expérimentale en direction des Entreprises de Travail Temporaire pour qu'elles s'engagent dans une amélioration du ciblage des publics relevant des clauses sociales ainsi que dans la prise en compte d'une démarche d'accompagnement des intérimaires recrutés dans le cadre des mises à disposition d'emplois liés aux clauses sociales

Réalisation : Cette expérimentation a été menée auprès des **9 entreprises de travail temporaire,** les plus fréquemment mobilisées par les entreprises. Elles relèvent des activités des TP et du Bâtiment.

- Un outil de suivi de l'intérimaire a été mis en place pour permettre de mieux :
- identifier les typologies de publics, les problématiques d'accès et de maintien dans l'emploi (mobilité, logement, formation...)
- identifier un référent tout au long du déroulement de la mission
- identifier les actions, solutions, propositions mises en œuvre pour lever les « freins » de maintien dans l'emploi
- Après validation par l'ensemble des donneurs d'ordre un des critères d'éligibilité des publics a été ajusté pour permettre un meilleur ciblage des publics.
 Désormais les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée doivent avoir travaillé moins de 455 heures dans les 12 derniers mois pour être éligibles.

Le suivi a concerné **76 intérimaires** pour lesquels il a été constaté une amélioration des critères d'éligibilité : 23,5% ont moins de 26 ans, 22% ont plus de 45 ans, 33% résident dans un quartier prioritaire, 40% ont un niveau inférieur au bac.

Bien qu'un certain nombre de freins aient été repérés (mobilité, logement, expérience, santé, difficultés financières...) et pour lesquels des pistes de solutions aient été engagées (sur le logement, le permis de conduire, des formations CACES et habilitations, du tutorat, du suivi administratif), la mise en place de cette démarche s'est avérée complexe parce que nouvelle et innovante dans les pratiques des Entreprises de Temporaire Travail.

Le retour d'expérience est différent d'une Entreprise de Travail Temporaire à l'autre, globalement elles témoignent toutes de l'intérêt de la démarche avec néanmoins une attention variable selon les agences. Le manque de moyens, de temps. d'outils est le plus souvent avancé.

Les résultats de cette démarche, engagée à titre expérimentale en 2017, nous conforte dans l'intérêt de soutenir la dimension insertion dans les emplois intérimaires liés aux clauses sociales, elle sera renouvelée en 2018 en mobilisant plus largement les acteurs de l'intérim (les entreprises attributaires choisissant cette modalité, les agences de travail temporaire, la branche professionnelle et ses outils...).



Les partenariats

Le Service Public de l'Emploi, les associations, les donneurs d'ordre, les Fédérations professionnelles, SIAE, Toulouse Métropole, USH MP.

> EN TRANSVERSALITÉ

- Animation un **groupe de travail opérationnel** (GOP) de suivi, d'analyse des problématiques, et d'articulation des parcours avec les acteurs du Service Public de l'Emploi et Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (GEIQ, ETTI, EI, Régies de quartier) (1 à 2 fois par trimestre)
- Animation de la Réunion Insertion, réunion de suivi global des clauses sociales, en lien avec la Direction du Contrat de Ville et de la Rénovation Urbaine) (réunion cadre réglementaire ANRU / lien QPV), (3 fois par an)
- Partenariat avec l'USH Occitanie: cohérence d'intervention sur le territoire, mutualisation des parcours, échange de pratique, méthodologie commune, participation et co-animation d'instance...
- Participation aux groupes de travail nationaux et régionaux de l'Alliance Ville Emploi



« Un partenariat pour la mise en place d'une action de pré-qualification dans les métiers des Travaux Publics »

Fort des enjeux de développement de l'emploi sur l'opération du Parc des Expositions de Beauzelle, Toulouse Métropole Emploi et la FRTP se sont mobilisés, dès 2016 pour anticiper les problématiques de ressources humaines de ces entreprises. Ce partenariat s'est notamment concrétisé par la mise en place d'une action de préqualification pilotée par la FRTP. Cette action à destination des publics relevant des clauses sociales a été réalisée en partenariat avec le service public de l'emploi et de nombreux partenaires emploi/formation/insertion du territoire. L'implication de 6 entreprises a permis à 10 demandeurs d'emploi d'accéder à l'emploi, de valider ou invalider un projet professionnel et de découvrir les métiers des Travaux Publics. En 2017, le bilan est positif, puisque parmi ces 10 salariés, 7 sont encore en emploi dans le secteur des Travaux Publics et parmi eux, 5 ont bénéficié d'une professionnalisation (contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, Certificat de compétences professionnelles). Au-delà de l'accès à l'emploi cette action a également permis à un candidat de découvrir le secteur et de prendre conscience que ces métiers ne correspondent pas à son profil.

5 // ACTION D'ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES POUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT AU NIVEAU RÉGIONAL

EN SEPTEMBRE 2016,

TME a été retenue, dans le cadre d'un appel à projet cofinancé par la Direccte Occitanie, pour une durée de 16 mois (septembre 2016 – décembre 2017) afin d'assurer une mission d'assistance à la mise en œuvre des clauses sociales pour les marchés de l'État à l'échelle régionale.

> LES MISSIONS

- Assurer l'ingénierie et l'assistance aux donneurs d'ordre publics de l'État pour la mise en œuvre des clauses sociales : sensibiliser et mobiliser les Services Achats de l'État de la région Occitanie
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle des clauses sociales des services acheteurs de l'État : suivre l'exécution et contrôler la mise en œuvre des clauses : accompagner les donneurs d'ordre à la mise en œuvre des clauses sociales avec suivi et reporting
 - en prenant appui sur le réseau des facilitateurs existants et/ou nouveaux,
 - sur les territoires non pourvus de facilitateur dits « zones blanches ».

> TROIS OBJECTIFS DÉCLINÉS EN SIX ACTIONS

OBJECTIF 1:

ASSURER L'INGÉNIERIE
ET L'ASSISTANCE
POUR LA MISE EN
ŒUVRE DES CLAUSES
SOCIALES EN OCCITANIE
EN MOBILISANT
LES DONNEURS
D'ORDRE DE L'ÉTAT

ACTION 1 : Assurer l'ingénierie et l'assistance pour la mise en œuvre des clauses sociales en OCCITANIE en mobilisant les donneurs d'ordre de l'ÉTAT

Réalisation: 120 services achats rencontrés en lien avec la plateforme régionale Achats de l'État

· Rédaction et calibrage de la clause sociale dans 120 marchés

ACTION 2 : Accompagner les donneurs d'ordre à la mise en œuvre des clauses sociales avec suivi et reporting

Réalisation : Travail important d'uniformisation et de consolidation des données liées aux différents outils de reporting des facilitateurs d'OCCITANIE (Logiciel ABC CLAUSE pour les adhérents AVE, multiples tableaux Excel pour les autres)

 Mise en place d'un reporting exhaustif par donneur d'ordre.
 Bilan final de l'année 2017 en février 2018, mise en oeuvre par l'ensemble des facilitateurs régionaux.



MAITRE D'OUVRAGE	NB HEURES RÉALISÉES	ETP
ETAT -SGAR	23 588	14,7
VNF	14736	9,2
CNFPT	12 126	7,5
DIRSO	8 060	5,0
ÉCOLE DES MINES	7 482	4,7
Groupement IRD-INSERM-CIRAD-CNRS-IRSTEA	733 9	4,6
ESID -DEFENSE	6 265	3,9
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	5 382	3,3
DREAL	4179	2,6
RECTORAT-SACIM	3 998	2,5
MINISTERE DE LA DEFENSE	3 508	2,2
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ	1 515	0,9
DGAC-DTI	1 091	0,7
DIR MC	927	0,6
DG FIP	585	0,4
OFII	353	0,2
TOTAL	101 132	62,9

OBJECTIF 2:

CONTRIBUER
AUX CONDITIONS
PERMETTANT
L'ÉMERGENCE D'UN
RÉSEAU RÉGIONAL
OCCITANIE

ACTION 3: Assurer une coordination technique entre les facilitateurs existants

Réalisation : 5 réunions programmées, plus de 20 facilitateurs présents. Six thématiques de travail collaboratif identifiées et abordées. Appui – Conseil, expertise technique auprès des facilitateurs OCCITANIE

 Méthodologie commune actée. Construction d'un outil de reporting commun et uniformisation /consolidation des données. 32 sollicitations des facilitateurs honorées.

ACTION 4: Participer au renforcement du maillage territorial

Réalisation : Constitution d'un maillage territorial complet.

 Avec objectif atteint sur les deux départements au suivi non clarifié : proposition de règles de répartition de suivi des marchés de l'État validée par les facilitateurs et leurs structures

EN 2017,

les marchés de l'Etat et des établissements publics de l'Etat ont été suivis de manière opérationnelle sur l'ensemble des 13 départements.

STRUCTURES PARTICIPANTES AU PROJET PAR DÉPARTEMENT EN 2017 :				
ARIEGE	Toulouse Métropole Emploi*			
AVEYRON	Toulouse Métropole Emploi*			
	Conseil départemental de l'Aude			
AUDE	Communauté d'agglomération du Grand Narbonne			
	Communauté d'agglomération de Carcassonne			
	PLIE du Cévenol			
GARD	MDE Gard Rhodanien			
GAND	Conseil départemental du Gard			
	Communauté d'agglomération Nîmes Métropole			
GERS	Pôle ESS 32			
	Mission Clause Sociale 34			
	Montpellier Métropole			
	PLIE Hérault Méditerranée			
HERAULT	PLIE Haut Languedoc et Vignobles			
	PLIE de la Petite Camargue Héraultaise			
	PLIE Béziers Méditerranée			
	Pôle Emploi 34			
HAUTE-GARONNE	Toulouse Métropole Emploi			
HAUTE-PYRENEES	Conseil départemental des Hautes-Pyrénées			
LOT	Cooralie 46			
LOZERE	MDECS de Lozère			
PYRENEES ORIENTALES	Conseil départemental des Pyrénées-Orientales			
TARN	Toulouse Métropole Emploi*			
TARN ET GARONNE	Toulouse Métropole Emploi*			

 $[\]mbox{\ensuremath{\star}}$ zones blanches couvertes par TME dans le cadre du projet



OBJECTIF 3 : ASSURER LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DES CLAUSES SOCIALES DES SERVICES ACHETEURS DE L'ETAT SUR LES ZONES «BLANCH<u>ES</u>»

Plus de la moitié des heures d'insertion ont été réalisées sur les départements de l'HERAULT et de la HAUTE-GARONNE.

REALISATIONS PAR TERRITOIRE				
DEPARTEMENTS	HEURES 2017 AU 31/12/17	ETP		
Zones blanches : Ariège – Aveyron*-Tarn -Tarn et Garonne	4857	3		
Aude	13 958	8.7		
Gard	8 230	5.1		
Haute-Garonne	31 699	19.7		
Gers	1 755	1.1		
Hérault	28 483	17.7		
Lot	4 267	2.7		
Lozère	1 137	0.7		
Hautes-Pyrénées	3 898	2.4		
Pyrénées-Orientales	2 848	1.8		
TOTAL	101 132	62.9		

^{*}Hors chantier LARZAC -Défense (hors projet)



ACTION 5: Structuration des territoires dits en « zones blanches »

Réalisation : Rencontre des 4 Unités Départementales de la DIRECCTE des «zones blanches » individuellement afin de mobiliser les acteurs locaux ; Aveyron : 6 structures SPE et IAE. Tarn : 19 structures SPE et autres acteurs de l'emploi et collectivité. Tarn et Garonne : 3 structures SPE et IAE.

• Tout le territoire couvert. Poste de facilitateur crée dans le Tarn (CD)

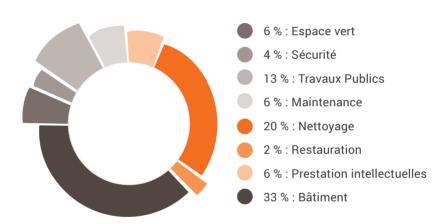
ACTION 6 : Suivre l'exécution et contrôler la mise en œuvre des clauses dans les zones blanches

Réalisation: Mobilisation du réseau SPE et IAE. Diffusion des offres auprès des prescripteurs locaux. Réception et validation des candidatures. Mise en relation avec les entreprises. Suivi du recrutement. Relevé mensuel d'heures et de situation du salarie (contrat de travail, bulletin de salaire).

•28 marchés de l'Etat suivis (dont 20 marchés de services et 8 marchés de travaux), 24 entreprises accompagnées

> RESULTATS QUALITATIFS GLOBAUX

Les secteurs d'activite mobilisés



- Le BTP représente près de 46% des heures réalisées au total. Cela s'explique notamment par le nombre important de marchés ainsi que par la forte volumétrie pour les marchés de construction.
- Les marchés de nettoyage et de maintenance (SGAR) couvrent l'ensemble du périmètre régional.
- Dans le souhait d'une diversification des familles d'achats soumis à la clause sociale, on notera que 54% des heures ont été réalisées sur des marchés de services dont les prestations intellectuelles (Informatique -DGAC, Contrôle des Eaux-ARS...).



Caractéristiques des 248 personnes en difficulté d'insertion :

- Les femmes demeurent minoritaires en raison notamment d'un public fortement masculin dans le secteur du BTP. Elles représentent près d'un quart du public, le secteur du nettoyage étant quant à lui plus proche de la parité.
- Près de 80% des salariés ont un niveau infra BAC.
- Près de la moitié des bénéficiaires du dispositif (40%) sont des demandeurs d'emploi de longue durée.
- 24% des bénéficiaires sont des jeunes de moins de 26 ans sans qualification ou sans expérience.
- 23% sont bénéficiaires des minima sociaux et 8% sont des Travailleurs Handicapés.
- 23% des bénéficiaires habitent en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

^{*}les bénéficiaires peuvent cumuler plusieurs caractéristiques.







24 %

LES 252 CONTRATS				
TYPE DE CONTRAT	NB CONTRATS CONCERNÉS			
СТТ	67			
CDD	44			
CDI	46			
Contrat de Professionnalisation	30			
СТТІ	41			
CMAD	18			
Contrat d'Apprentissage	2			
Mesures avant contrat	4			

62%

13%

46

de contrats par le biais de mises à disposition parmi les 252 contrats. de recours à l'alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) CDI ont été signés.

Perspectives:

Outre la poursuite de nos missions en cours d'accompagnement des entreprises et d'aide au recrutement, nous travaillons en lien avec l'ensemble des services des marchés publics des DAE et EPA afin :

- d'analyser systématiquement les marchés à venir comportant une part de main d'œuvre :
- de travailler en partenariat sur une diversification des secteurs d'activité.

A travers les analyses au fil de l'eau des marchés transmis par les DAE et établissements publics ; 108 marchés ont été « clausés » représentant près de 150 000 heures d'insertion à venir.

TYPE D'ACHETEURS	MAITRE D'OUVRAGE	NB HEURES CONTRACTUALISÉES ET RESTANTES À RÉALISER
	SGAR	50 000 HEURES
ETAT	RECTORAT	3 700 HEURES
	DIRSO	4 200 HEURES
	MINISTERE DE LA DEFENSE	19 100 HEURES
	DREAL	12 000 HEURES
	DGAC	42 000 HEURES
	MINISTERE INTERIEUR	7 000 HEURES
Etablissements Publics à caractère Administratifs (EPA)	AGENCE REGIONALE DE SANTE	7 500 HEURES
	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	500 HEURES
	OFII	500 HEURES
TOTAL		146 500

6 // PERSPECTIVES POUR 2018

Prévisionnel au 31 décembre 2017, 1 014 578 heures d'insertion contractualisées pour 2018 et au-delà soit 631 Équivalents Temps Plein (contre 764 347 heures au 31/12/16

Les actions conduites en 2018 pour la mise en œuvre des clauses sociales s'inscriront dans la continuité de celles de 2017 : promotion du dispositif auprès des donneurs d'ordre, démarche auprès des Entreprise de Travail Temporaire en vue de sa généralisation, ainsi que l'action Régionale pour les marchés de l'Etat à condition qu'une solution de financement ait été trouvée.

L'ÉQUIPE

GPECT - PLV -ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

BERTRAND SERP

PRÉSIDENT

ANA FELDMAN

DIRECTRICE

CELLULE CLAUSES SOCIALES

FRANÇOISE POZO

SECRÉTAIRE

NATHALIE MASSUYEAU

ADJOINTE DE DIRECTION

SOPHIE AUDUGÉ

RESPONSABLE DE PROJET

ALAIN CARRAL

MISSION D'ASSISTANCE AU PROJET

NOGA RAVIV

CHARGÉE D'ÉTUDE ET DE MISSIONS ENTREPRISES (À COMPTER DE SEPTEMBRE MISSION D'ASSISTANCE AUPRES DE LA DIRECTION EMPLOI DE TOULOUSE MÉTROPOLE)

PATRICK BERNARD

RESPONSABLE DE PROJET, ACCOMPAGNEMENT DE DONNEURS D'ORDRE, PARTENARIAT

LYDIE BONACOSSI JUSQU' 31/12/17 BLANDINE MENARD À COMPTER DU 01/01/18

CHARGÉE DE MISSION PROJET MARCHÉS DE L'ÉTAT À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, MARCHÉS D'INSERTION

HÉLÈNE DENIZON

CHARGÉE DE MISSION ENTREPRISES, SECTEURS SERVICES, ESPACES VERTS, MAÎTRISE D'ŒUVRE

ANISSA SAIDANI

CHARGÉE DE MISSION ENTREPRISES,

CHARLES-HENRI DE RAVIGNAN

CHARGÉ DE MISSION ENTREPRISES

FRANÇOISE POZO

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE



GLOSSAIRE

ACT Académie Christophe TIOZZO

AFPR Action de Formation Préalable au Recrutement

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

CCIT Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse

DAEDirection des Achats de l'ÉtatDATDirection de l'Action TerritorialeDSPDélégation de Services Publics

EPA Établissements Publics à caractère Administratif

ER2C École Régionale de la 2^{ème} Chance

FEDESAP Fédération des Services à la Personne

FESP Fédération des Entreprises de Services à la Personne

GPECT Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale

GTEC Gestion Territorialisée des Emplois et des Compétences

IAE Insertion par l'Activité Economique

MAJIC Multiples Actions pour les Jeunes, l'Insertion et la Création

MLT Mission Locale Haute Garonne

MLT Mission Locale de Toulouse

MRS Méthode de Recrutement par Simulation

NQT Nos Quartiers ont des Talents
PEE Plateforme Emploi Entreprises
PIJ Point Information Jeunesse

PLIE Plan Local Pour l'Insertion et l'Emploi

PLV Politique de la Ville

PMSMP Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

QPV Quartier Prioritaire de la Ville
SAE Services Achats de l'État
SAP Services à la Personne
SPE Service Public de l'Emploi
USH Union Sociale pour l'Habitat
ZAC Zone d'Activité Commerciale

ZFU Zone Franche Urbaine























32, rue de la Caravelle 31500 Toulouse Tél.: 05 31 47 17 33 Fax: 05 31 47 17 30 www.emploi-tme.fr